
ANTONIO NADAIRA

ASSOCIÉ, AVOCAT

tél. 514 397-5572
courriel antonio.nadaira@bcf.ca

Adjointe

Wendy Tomalty
tél. 514 397-6699 #3329
courriel wendy.tomalty@bcf.ca

MONTRÉAL
25e étage
1100, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 5C9
tél. 514 397-8500
télé. 514 397-8515



SECTEURS DE PRATIQUE

Droit des affaires, commercial et corporatif

- Contrats commerciaux
- Fusions et acquisitions
- Réorganisation corporative
- Transactions transfrontalières
- Transferts d'entreprises familiales

Droit fiscal

- Détention d'immeubles au Canada et à l'étranger
- Fiducies
- Fiscalité internationale et interprovinciale
- Litige fiscal
- Planification fiscale canadienne
- Planification successorale
- Règlement de successions

ÉQUIPES STRATÉGIQUES

- Affaires et technologie
- Fiscalité canadienne et internationale
- Fusions et acquisitions

PROFIL

La version anglaise est disponible [ici](#).

Antonio Nadaira concentre sa pratique sur le droit fiscal interne et international, notamment en matière de réorganisation de sociétés, d'acquisition et de vente d'entreprises et de planification successorale. De plus, il a à ce jour participé à plusieurs transactions commerciales impliquant autant de petites que de grandes entreprises de différents secteurs d'activité.

M. Nadaira s'est joint au cabinet en 2012. Avant son arrivée, il était avocat au sein d'un cabinet national d'envergure où il pratiquait notamment dans les domaines du droit fiscal et du droit des affaires.

M. Nadaira a obtenu sa maîtrise en droit avec une spécialisation en fiscalité.

DIPLÔMES

- LL.M. (fiscalité), HEC Montréal (2010)
- Barreau du Québec (2008)
- LL.B., Université de Montréal (2006)

AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES

- Association canadienne d'études fiscales
 - Association de planification fiscale et financière (APFF)
 - Association du Barreau canadien
 - Association du Jeune Barreau de Montréal
 - Barreau du Québec
-